Informations de base

2023/2074(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Santé mentale **Subject** 4.20 Santé publique	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	CERDAS Sara (S&D)	20/04/2023
	Rapporteur(e) fictif/fictive KYMPOUROPOULOS Stelios (EPP) SOLÍS PÉREZ Susana (Renew) ȘTEFĂNUȚĂ Nicolae (Greens/EFA) NISSINEN Johan (ECR) PIMENTA LOPES João (The Left)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Santé et sécurité alimentaire	KYRIAKIDES Stella

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/06/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/11/2023	Vote en commission		
20/11/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0367/2023	Résumé
11/12/2023	Débat en plénière		
12/12/2023	Décision du Parlement	T9-0457/2023	Résumé
12/12/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2074(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/12215

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE752.879	08/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE752.936	08/09/2023	
Projet de rapport de la commission		PE751.899	27/10/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0367/2023	20/11/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0457/2023	12/12/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)220	13/06/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
KYMPOUROPOULOS Stelios	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/02/2024	Nobody Left Outside (NLO)
KYMPOUROPOULOS Stelios	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/10/2023	H. Lundbeck A/S
CERDAS Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/10/2023	World Health Organization
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	04/09/2023	European Commission
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	04/09/2023	WHO Europe
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	31/08/2023	Mental Health Europe - Santé Mentale Europe
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	31/08/2023	Wellcome Trust

CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	04/07/2023	WHO Europe
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	03/07/2023	European Commission
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	29/06/2023	Wellcome Trust
CERDAS Sara	Rapporteur(e)	ENVI	20/06/2023	Mental Health Europe - Santé Mentale Europe

Santé mentale

2023/2074(INI) - 20/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a adopté un rapport d'initiative de Sara CERDAS (S&D, PT) sur la santé mentale.

Selon les députés, chacun peut être confronté à différents facteurs de stress mental et de risque à différentes étapes de sa vie, ce qui peut accroître le risque de troubles mentaux plus graves, voire chroniques. La santé mentale et le bien-être sont déterminés par une combinaison de facteurs socio-économiques, environnementaux, biologiques et génétiques.

Travail et lieu de travail

La Commission est invitée à proposer une **initiative législative**, en consultation avec les partenaires sociaux, sur la gestion des risques psychosociaux et du bien-être au travail, y compris en ligne, afin de prévenir efficacement les risques psychosociaux sur le lieu de travail, de former les cadres et les travailleurs, d'évaluer périodiquement les progrès accomplis et d'améliorer l'environnement de travail. Le rapport invite en outre la Commission à adopter des lignes directrices pour favoriser l'accès et le retour au travail des personnes souffrant de troubles de la santé mentale, y compris des pratiques de travail plus flexibles.

Il est recommandé aux États membres d'introduire des mesures visant à fournir des pratiques de travail flexibles qui soutiennent les employés souffrant de maladies, de douleurs physiques ou émotionnelles, de stress ou d'autres crises de santé.

Personnes âgées

Les députés notent avec inquiétude que, dans le contexte d'une société vieillissante, les risques de troubles mentaux chez les personnes âgées augmentent, notamment l'isolement et la stigmatisation, qui peuvent conduire à la maltraitance, à la négligence et à des difficultés à faire face à la dépression et à d'autres troubles. Le rapport note également avec inquiétude que les taux de suicide chez les personnes âgées sont élevés et estime qu'il est donc essentiel de promouvoir la **participation active** des personnes âgées à la vie de la communauté, un accès abordable et égal aux soins de santé, ainsi que des structures de soutien public, des soins de proximité et des infrastructures dotées de spécialistes de la santé mentale.

Les États membres sont invités à élaborer des **plans nationaux de lutte contre la démence** afin de développer le diagnostic précoce, le soutien et les soins aux adultes atteints de démence.

Professionnels de la santé mentale

Le rapport souligne la nécessité d'investir davantage dans les **services de santé publique** et de les doter d'un nombre suffisant de professionnels de la santé mentale. Les députés reconnaissent que la pénurie de personnel dans le domaine de la santé mentale compromet l'accessibilité des services de santé mentale. À cet égard, ils ont souligné la nécessité de disposer de professionnels mieux formés dans l'UE en garantissant des programmes de formation, de recyclage, de certification et de renforcement des capacités pour le personnel afin d'augmenter le nombre de professionnels qualifiés.

Diagnostic et intervention précoces

Les troubles de la santé mentale sont actuellement sous-diagnostiqués, mal diagnostiqués ou diagnostiqués tardivement dans l'UE, ce qui entraîne des conséquences individuelles et sociétales considérables, d'où la nécessité d'une attention urgente. Le rapport souligne l'importance d'un diagnostic et d'une intervention précoces pour les troubles de la santé mentale, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables de la société, car une intervention précoce est rentable et peut prévenir de mauvais résultats.

L'identification et le traitement précoces de la dépression et des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives sont essentiels pour réduire le taux de suicide d'un tiers d'ici à 2030, conformément à l'engagement pris par les États membres dans le cadre du plan d'action 2013-2030 de l'OMS pour la santé mentale et à la cible 3.4 des objectifs de développement durable.

Soutien et traitement en matière de santé mentale

Les députés ont souligné que les personnes souffrant de troubles mentaux et de handicaps psychosociaux ont le droit de recevoir un traitement et un soutien fondés sur des données probantes et adaptés à leurs besoins. L'intégration des services de soutien aux familles et aux aidants dans les modèles de prestation de services de santé mentale devrait être encouragée.

La santé mentale dans l'UE

Le rapport invite la Commission à élaborer une **stratégie européenne à long terme, globale et intégrée** en matière de santé mentale, axée en particulier sur les groupes les plus vulnérables de la société. La stratégie devrait se concentrer sur de nombreux domaines dans lesquels la santé mentale des jeunes peut être améliorée, en coordination avec l'Espace européen de l'éducation, en mettant l'accent sur le harcèlement et le cyber-harcèlement à l'école.

Soutien financier

Les députés considèrent que :

- un **financement suffisant** devrait être alloué pour répondre à l'ampleur du défi et que la santé mentale doit être davantage prise en compte dans les futurs programmes financiers tels que le programme EU4Health 2028-2034 et Horizon Europe;

- l'UE ne dispose pas d'un fonds direct pour la recherche et l'innovation en matière de santé mentale. La Commission est appelée à transformer les initiatives phares en actions concrètes avec un soutien financier adéquat pour les groupes vulnérables et à créer **une mission sur la santé mentale** dans le programme Horizon Europe et le futur programme dans le cadre financier pluriannuel 2028-2035.

Santé mentale

2023/2074(INI) - 12/12/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 482 voix pour, 94 contre et 32 abstentions, une résolution

sur la santé mentale.

Les députés rappellent que chacun peut être confronté à différents facteurs de stress mental et de risque à différentes étapes de sa vie, ce qui peut accroître le risque de troubles mentaux plus graves, voire chroniques. La santé mentale et le bien-être sont déterminés par une combinaison de facteurs socio-économiques, environnementaux, biologiques et génétiques.

Prévenir les problèmes de santé mentale et promouvoir la santé mentale pour tous

La résolution a souligné que la prise en compte des conditions de santé mentale nécessite une compréhension approfondie des différents déterminants de la santé mentale et qu'une approche intersectorielle est nécessaire pour prévenir et atténuer les incidences sur les individus, les communautés et les sociétés au moyen d'une approche visant à **intégrer la santé mentale dans toutes les politiques.**

Les députés ont souligné l'importance d'une **approche biopsychosociale** de la santé mentale et de politiques sociales qui s'attaquent aux facteurs de risque d'exclusion sociale. Ils ont invité en outre les États membres à améliorer l'accès aux services de santé mentale pour les populations vulnérables et les groupes souffrant de certaines pathologies.

Le Parlement a encouragé les États membres à élaborer des politiques qui donnent la priorité à la **santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes** en renforçant les services de protection de l'enfance, afin de prévenir les troubles mentaux et les suicides, et en donnant accès à des services de santé mentale peu coûteux ou gratuits. Il a demandé le renforcement des **plateformes de soutien, d'écoute et d'alerte** pour les victimes de violences sexuelles et sexistes et a souligné l'importance de la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes et contre les violences faites aux femmes. Il a appelé en outre à lutter contre les discours de haine en ligne, en particulier ceux visant les minorités ethniques et les personnes victimes de discrimination raciale, la communauté LGBTQIA+ et d'autres groupes vulnérables.

Travail et lieu de travail

La Commission est invitée à proposer une **initiative législative**, en consultation avec les partenaires sociaux, sur la gestion des risques psychosociaux et du bien-être au travail, y compris en ligne, afin de prévenir efficacement les risques psychosociaux sur le lieu de travail, de former les cadres et les travailleurs, d'évaluer périodiquement les progrès accomplis et d'améliorer l'environnement de travail. La résolution a invité en outre la Commission à adopter des lignes directrices pour favoriser l'accès et le retour au travail des personnes souffrant de troubles de la santé mentale, y compris des pratiques de travail plus flexibles.

Il est recommandé aux États membres d'introduire des mesures visant à fournir des pratiques de travail flexibles qui soutiennent les employés souffrant de maladies, de douleurs physiques ou émotionnelles, de stress ou d'autres crises de santé.

Personnes âgées

Les députés notent avec inquiétude que, dans le contexte d'une société vieillissante, les risques de troubles mentaux chez les personnes âgées augmentent, notamment l'isolement et la stigmatisation, qui peuvent conduire à la maltraitance, à la négligence et à des difficultés à faire face à la dépression et à d'autres troubles. La résolution note également avec inquiétude que les taux de suicide chez les personnes âgées sont élevés et qu'il est donc essentiel de promouvoir la **participation active** des personnes âgées à la vie de la communauté, un accès abordable et égal aux soins de santé, ainsi que des structures de soutien public, des soins de proximité et des infrastructures dotées de spécialistes de la santé mentale.

Les États membres sont invités à élaborer des **plans nationaux de lutte contre la démence** afin de développer le diagnostic précoce, le soutien et les soins aux adultes atteints de démence.

Renforcer les systèmes de santé mentale

Selon la résolution, les principes de soins équitables, abordables et faciles d'accès, **d'autonomisation** des personnes présentant des troubles de la santé mentale, de choix du traitement souhaité et d'approche **centrée sur le patient** devraient constituer les fondements des systèmes de santé mentale dans toute l'Union.

Les députés ont souligné la nécessité d'investir davantage dans les **services de santé publique** et de les doter d'un nombre suffisant de professionnels de la santé mentale. La Commission européenne devrait collaborer avec les États membres pour améliorer la réponse coordonnée à la pénurie de professionnels de la santé mentale, notamment en établissant une cartographie paneuropéenne et en appliquant de bonnes pratiques.

Diagnostic et intervention précoces

La résolution a mis l'accent sur l'importance, en cas de troubles de santé mentale, d'un diagnostic et d'une intervention précoces, en particulier au sein des groupes vulnérables de la société, étant donné qu'une intervention précoce présente un bon rapport coût/efficacité et peut éviter les résultats défavorables. L'identification et le traitement précoces de la dépression et des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives sont essentiels pour **réduire le taux de suicide d'un tiers d'ici à 2030** conformément à l'engagement pris par les États membres dans le cadre du plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS. Les députés ont rappelé la nécessité d'une prévention dès le plus jeune âge par l'intermédiaire du système éducatif.

Soutien et traitement en matière de santé mentale

Les députés ont souligné que les personnes souffrant de troubles mentaux et de handicaps psychosociaux ont le droit de recevoir un traitement et un soutien fondés sur des données probantes et adaptés à leurs besoins. L'intégration des services de soutien aux familles et aux aidants dans les modèles de prestation de services de santé mentale devrait être encouragée.

La santé mentale dans l'UE

La résolution invite la Commission à élaborer une **stratégie européenne à long terme, globale et intégrée** en matière de santé mentale, axée en particulier sur les groupes les plus vulnérables de la société. La stratégie devrait se concentrer sur de nombreux domaines dans lesquels la santé mentale des jeunes peut être améliorée, en coordination avec l'Espace européen de l'éducation, en mettant l'accent sur le harcèlement et le cyber-harcèlement à l'école.

Soutien financier

Les députés considèrent que :

- un **financement suffisant** devrait être alloué pour répondre à l'ampleur du défi et que la santé mentale doit être davantage prise en compte dans les futurs programmes financiers tels que le programme EU4Health 2028-2034 et Horizon Europe;

- l'UE ne dispose pas d'un fonds direct pour la recherche et l'innovation en matière de santé mentale. La Commission est appelée à transformer les initiatives phares en actions concrètes avec un soutien financier adéquat pour les groupes vulnérables et à créer **une mission sur la santé mentale** dans le programme Horizon Europe et le futur programme dans le cadre financier pluriannuel 2028-2035.

Enfin, le Parlement a demandé à la Commission d'appliquer les recommandations de la conférence sur l'avenir de l'Europe et de proclamer l'année prochaine «**Année européenne de la santé mentale**».